



INFORMATIONS ET CONDITIONS GÉNÉRALES 2024

INFORMATIONS :

Le **Passeport-vacances du district de Delémont** est ouvert aux enfants dès la 2^e hamos ayant 6 ans révolus au moment de l'inscription, domiciliés et scolarisés dans le district de Delémont uniquement, et jusqu'à 16 ans.

Le passeport-vacances offre deux sortes d'activités : Les **Activités sans inscription** que l'enfant peut faire seul ou avec ses parents durant les deux semaines du passeport. Les **Activités avec inscription** qui se déroulent en groupe sous la responsabilité d'animateurs.

Après inscription au mois de mai (**OBLIGATOIRE : choix de 2 activités minimum par jour, avec la possibilité de noter 1 coup de cœur**), la répartition des activités se fait par tirage au sort et ajustements manuels à la fin de la période d'inscription. Une activité «coup de ♥» par jour, choisie par le participant est prise en priorité, dans la mesure des places disponibles.

Tips !

Il est recommandé de choisir plusieurs activités par jour en choisir 3-4, c'est plus judicieux pour se garantir un passeport complet !

Le tirage au sort effectué, l'activité attribuée ne sera pas modifiable et sera facturée. Les activités restées incomplètes pourront ensuite être repourvues (inscription phase 2 en ligne, premier arrivé premier servi). Les participants pourront dans cette seconde phase s'inscrire à autant d'activités qu'ils le désirent. Lors de ces ajouts d'activités, il n'est pas possible d'annuler une activité à son passeport pour la remplacer par une nouvelle.

A l'inscription, la personne s'engage à payer dans les délais et participer à l'activité retenue !

L'organisateur se réserve le droit d'annuler une activité, contre remboursement. En cas d'annulation du fait du participant, les activités seront remboursées uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Le passeport-vacances peut également servir **d'abonnement général sur le réseau vagabond** du 5 au 17 août 2024. Si vous souhaitez bénéficier de cette offre, cocher la case correspondante lors de l'inscription.

COUT DES ACTIVITES

Chaque activité avec inscription a un coût qui lui est attribué

- Le prix minimum des activités est fixé à CHF **10.-**
- Le prix maximum des activités est fixé à CHF **30.-**
- Les activités sans inscriptions sont gratuites avec l'obtention du passeport (inscription obligatoire à au moins une activité à inscription)

Réductions (hors vagabond)

- Pour chaque enfant dont les parents sont membres CCRD : rabais de 20%
- Club BCJ : rabais de 10%
- Si plusieurs enfants de la même famille s'inscrivent, rabais de 10%

Pour bénéficier des rabais proposés ci-dessus, merci de cocher la case prévue à cet effet lors de l'inscription en ligne de votre enfant.

L'inscription au passeport et le choix des activités se font depuis notre site www.ccrd.ch dès le jeudi 2 mai 2024. L'application est adaptée au téléphone portable toutefois il est indispensable d'avoir une adresse électronique pour s'inscrire. Dernier délai pour les inscriptions : le mardi 28 mai.

INSCRIPTIONS :

- Décider de participer à une ou deux activités par jour.
 - Sélectionner les jours pour lesquels tu désires participer (il n'est pas obligatoire d'avoir des activités toute la semaine).
 - Sur les 2 choix obligatoires par jour, tu pourras sélectionner ton activité coup de coeur qui sera considérée en priorité lors du tirage au sort.
- (attention: même si tu souhaites participer à une seule activité par jour, tu dois quand même sélectionner 2 activités par jour au minimum (ceci afin que le programme informatique puisse faire son tri). *Notre conseil: choisissez plusieurs activités par jour, 3-4, pour obtenir un passeport complet.*
- Une fois les choix attribués en juin, tu auras encore la possibilité pendant quelques jours d'ajouter des activités avec celles pour lesquelles il reste de la place.
- Tu recevras toutes les infos au fur et à mesure par mail

PASSEPORT-JUMEAU :

Le passeport-jumeau permet de faire ses activités en même temps qu'un copain. Il sera pris en considération uniquement si tous les points ci-dessous sont respectés:

Avant de t'inscrire, vérifie avec ton jumeau que tous vos choix soient exactement les mêmes. N'oubliez pas ! Chaque jumeau doit s'inscrire.

- Le jumelage est conçu pour **2 passeports liés**. Nous ne pouvons assurer de pouvoir liés plus de 2 passeports.
- Le jumelage opère sur les mêmes activités avec les mêmes "coups de ♥"
- Au moment de t'inscrire, tu auras l'occasion d'introduire le nom et prénom de ton "jumeau" dans la case prévue à cet effet. Il s'agit d'une information importante pour l'organisateur, mais en aucun cas elle ne remplace et valide l'inscription de ton "jumeau". Il doit aussi de son côté, s'inscrire et mentionner ton nom et prénom.

A bon entendre : 2 places libres pour la même activité sera parfois plus difficile à dénicher qu'une seule. Sélectionne donc un maximum d'activités, afin d'avoir un passeport complet.

TRANSPORTS :

La prise en charge des enfants se fait soit sur le lieu de départ d'un moyen collectif de transport (par ex. la gare de Delémont), soit sur le lieu même de l'activité. L'explicatif de l'activité informe de l'heure et du lieu de la prise en charge. Le passeport de vacances sert d'abonnement Vagabond pendant toute la durée du passeport pour autant que vous ayez coché cette option). L'abonnement vagabond coûte CH 16.- est également valable sur les transports urbains delémontains (TUD). Les enfants ne sont accompagnés par des adultes que dans la mesure où cela est mentionné dans le programme des activités.

Si votre enfant participe à une activité où le Vagabond est recommandé, et que vous ne souhaitez pas le prendre, pensez à lui acheter un billet !

Les rendez-vous pour des activités utilisant les transports publics sont exclusivement à Delémont où l'appel est fait. Il n'est pas possible de faire monter son enfant dans une autre

gare, sauf à Glovelier si le groupe change de train pour monter aux Franches-Montagnes. Nous informer par mail dans ce cas.

Pour d'autres activités, le transport se fera à titre privé jusqu'au lieu de rendez-vous fixé et à l'heure prévue. Dans ce cas, merci de favoriser le co-voiturage.

Si l'enfant n'est pas à l'heure au lieu de rendez-vous fixé, il sera considéré comme absent et ne sera pas attendu. Il reste dans ce cas sous la responsabilité de ses parents.

! Les parents s'engagent à venir rechercher leur(s) enfant(s) à l'heure indiquée et au lieu de rendez-vous. Merci d'être ponctuel !

ACCOMPAGNANTS BÉNÉVOLES :

Nous cherchons une centaine d'accompagnants pour le passeport ! les personnes disponibles pour accompagner les enfants à une activité sont les bienvenues.

Les parents disponibles pour accompagner les enfants à une activité sont les bienvenus. Ils pourront s'inscrire sur le site Internet comme accompagnant dès que les activités de leurs enfants seront confirmées.

Pour les personnes sans enfants qui souhaitent participer au passeport comme accompagnant trouveront la liste des activités pour lesquelles nous manquons d'accompagnants, sur notre site. Merci ensuite de nous contacter par mail à bureau@ccrd.ch

ASSURANCES ET RESPONSABILITÉ :

Les enfants confiés doivent être assurés contre les accidents par les parents. La responsabilité de l'organisateur pour les dommages subis ou commis par les enfants se limite à partir du moment où l'enfant a été confié à l'animateur et se termine dès que l'animateur signale la fin de l'activité et prend congé de l'enfant. L'organisateur n'est pas responsable des conséquences dues à des comportements excessifs, inappropriés et non respectueux des consignes.

Les parents dont les enfants doivent prendre certains médicaments ou sont sujets à des problèmes de santé et allergies sont priés d'avertir impérativement le CCRD qui informera les responsables de l'activité.

IMPORTANT :

Nous vous rappelons qu'il est important de bien protéger vos enfants avec une crème solaire, une casquette, un anti-tiques si besoin et des boissons en suffisance.

Ne pouvant malheureusement garantir que tous les enfants intéressés par une activité puissent y participer, nous faisons appel à la compréhension et à la bonne volonté de chacun.

L'inscription à(aux) l'activité(s) choisie(s) est (sont) validée(s) uniquement après la confirmation par courrier de l'organisateur, accompagnée de la facture, du passeport et de sa pochette plastique.

En cas de non-paiement jusqu'au délai indiqué sur ladite confirmation, l'entrée au Passeport-vacances peut être refusée.

Si vous rencontrez des difficultés financières particulières, le service d'aide ponctuel de Pro Junior Arc jurassien, groupe local de Delémont peut vous offrir un soutien. « demande d'aide » qui se trouve sur le site internet de Pro Junior Arc jurassien, <https://proju-arc.ch/aide/>

Durant les activités, les enfants peuvent être photographiés ou filmés en vue de diffusion par l'organisateur ou par la presse. Merci de nous spécifier par mail à bureau@ccrd.ch si vous ne souhaitez pas accorder cette autorisation.

Les coordonnées de l'enfant seront communiquées aux participants de l'activité choisie en vue d'éventuels co-voiturages.

Tout enfant indiscipliné et perturbateur pourra être exclu du Passeport-vacances sans remboursement.

L'inscription au Passeport-Vacances atteste que vous avez pris connaissance et que vous acceptez les conditions générales ci-dessus.

En cas d'empêchement majeur, téléphoner ou laisser un message directement au responsable de l'activité (numéro figurant sur votre confirmation d'activité) ou au 032 422 50 22 ou 079 602 17 08 (Passeport- vacances – CCRD) ou sur bureau@ccrd.ch.

Au nom du Passeport-vacances de Delémont et région, le Centre Culturel du District de Delémont (CCRD) vous souhaite un

BON PASSEPORT-VACANCES 2024 !